



DISSOLUTION du Centre de Secours de Bazainville

Dans la séance du Conseil Municipal du 20 Octobre 2006, Madame le Maire expose l'entretien qui a eu lieu en son bureau, le 2 octobre dernier avec le Colonel BILLIET, représentant la DDIS (Direction Départementale) et le Lieutenant Colonel LORTEAU, Chef du Groupement Ouest (Mantes) en présence du Chef de Corps de Bazainville.

Ils leur ont rappelé que tous les Corps de Sapeurs Pompiers des Yvelines, communaux à l'origine, devaient impérativement être départementalisés.

Cette étape s'est effectuée sur plusieurs années, et, à la date butoir du 1er janvier 2007, aucun corps gardant une structure communale ne sera autorisé.

Le centre de Bazainville, devant disparaître, avait le choix entre le transfert du corps au Service Départemental puis suppression, ou celui de la dissolution par la Commune.

Dans le premier cas, la commune transférerait gracieusement, les bâtiments, si nécessaire, et tout le matériel, équipement et

véhicules du centre.

Les sapeurs-pompiers se trouvant immédiatement intégrés au service départemental, dans un centre de leur choix, autre que Bazainville, sans aucune formalité. Ceux qui le souhaitent pouvaient démissionner après leur mutation.

Le Centre est ensuite fermé par le Département.

Dans le second cas, la fermeture de centre est décidée par la Commune sans transfert, le service départemental ne reprend que son matériel mis à disposition du Corps (ordinateur, oxygène, appareil respiratoire...).

Les sapeurs pompiers désireux de continuer leur engagement devant demander très rapidement leur incorporation au centre le plus proche, en l'occurrence, Houdan, afin de ne pas être en rupture d'engagement.

La décision finale appartenant au Comité Consultatif du centre de Bazainville.

Ainsi, à la suite de la réunion du Comité Consultatif des

Sapeurs Pompiers en date du 16 octobre 2006, Considérant la politique de la DDIS, de fermer les Centres de Premières Interventions,

Considérant l'activité du Centre de Première Intervention de Bazainville,

Considérant le faible effectif actuel et le manque de nouvelles recrues,

Considérant les nécessités liées aux réglementations du Service Départemental d'Incendie et de Secours M. Didier HAINCOURT contraint, propose au Conseil Municipal la dissolution du Centre de BAZAINVILLE le 31 décembre 2006 à minuit.....

Il est à noter que presque tous les Centres de notre type ont déjà fermé dans les Yvelines. Il n'en restait que 3, dont le nôtre.

**Jacqueline Aboudaram- Maire
et Didier Haincourt - Chef de Centre**

Aujourd'hui, avec Henri Thibaut, nous nous souvenons et nous rendons hommage à tous les Sapeurs-Pompiers Bazainvillois qui ont, depuis plus d'un siècle, tant donné de leur temps, de leur attention et de leurs compétences non seulement aux Bazainvillois mais également aux habitants des villages voisins, où leurs nombreuses interventions ont été appréciées.

Pour nous tous, du fond du coeur, je leur dis encore une fois, un grand Merci.. (suite page 2)

Jacqueline Aboudaram - Maire



Corps des Sapeurs Pompiers 1932-33

Tous les Bazainvillois sont cordialement invités à la cérémonie des vœux et autres manifestations... à "l'Atelier", bâtiment communal, 83 route de Tacoignières le Samedi 13 janvier 2006 à 11h30.

SOMMAIRE :

- p. 2-4 Affaires Communales
 - p. 5 Communauté de Communes du Pays Houdanais
 - p. 6 Manifestations
 - p. 7 Associations - Infos diverses
 - p. 8 BVI pratique
- Prochain numéro fin Février 2007

En 1875, au journal officiel, parut un article demandant aux communes de France, de créer un corps de Sapeurs Pompiers, pour lutter contre les incendies.

Bazainville eut son corps de Sapeurs Pompiers en 1876 avec une pompe à bras.

Le corps a eu plusieurs chefs avec le grade de Lieutenant : Alleaurme, Fouché, Auguste et Marcel Gontier.

Après le départ en retraite en 1963, de Marcel GONTIER, les Commandants du corps n'eurent plus que le grade d'Adjudant : René Haincourt, Henri Thibaut, Didier Haincourt.

Au début, on exerçait jusqu'à 65 ans, puis ce fut ramené à 60 ans, et Mr Giscard d'Estaing, alors Président de la République fit ramener la retraite à 55 ans, vu que les



produits devenaient de plus en plus toxiques, et que, en vieillissant on résistait de moins en moins à leurs effets. Cette loi fut votée en 1978, mais ne prit effet que début 1983.

1976 : Les 9 et 10 juillet nous fêtâmes le centenaire du corps.

Le samedi 9 juillet eut lieu un grand bal de nuit, et le dimanche 10 juillet, dans l'après-midi, il y eut un grand défilé dans Bazainville avec la musique des pompiers du département en tête, suivie des Corps de Pompiers et de leurs matériels jusque dans les prés de L'Aunay où se passèrent toutes les manoeuvres.

Nous commençâmes par la démonstration de la pompe à bras, puis les pompiers des communes de la Hauteville, Condé sur Vesgre, Adainville, Septeuil, Bazainville, Garancières, Houdan firent des démonstrations de matériel. Mantes termina avec un fourgon muni d'une lance-canon.

La fête se termina le soir par un buffet campagnard de 290 personnes.

Que de souvenirs, mais aussi que de casse-têtes, pour organiser cette fête, qui a été une réussite et le temps avait été de la partie.

C'est avec tristesse que j'apprends que le Corps des Pompiers de Bazainville va disparaître, au bout de 130 ans d'existence.

Dans le temps, les Pompiers travaillaient tous à Bazainville, dans les petites entreprises.

Maintenant tout le monde part le matin au boulot dans sa voiture et rentre le soir.

Dans la journée il n'y a pas de Pompier, voilà certainement le motif de la disparition des corps de Sapeurs Pompiers dans les petites communes.

C'est Bazainville qui avait les derniers pompiers volontaires du canton, maintenant c'est terminé.

Adieu

PARTENARIAT AVEC LE VILLAGE DE SUELLE

Des nouvelles de cette magnifique aventure. En France, des liens d'amitiés se sont tissés entre certains Bazainvillois et les ressortissants de Suelle.

L'école de Bazainville, par l'intermédiaire de Mme DAOUDAL, travaille avec sa classe sur la coopération décentralisée "Afrique". Les enfants ont engagé une correspondance avec l'école de Suelle. Pour Noël, à l'initiative de

Mme Daoudal, une collecte de matériel scolaire a été mise en place. Ce matériel sera offert au Directeur de l'école de Suelle lors du prochain voyage de Mr ZABLOTZKI en février prochain. Suite aux différents séjours et réunions de travail d'un des membres de KASSOUMAI à Suelle, il en est ressorti un besoin urgent pour les femmes, d'acquiescir une broyeuse-décortiqueuse,

de mil, maïs, sorcho (céréale), afin de les soulager dans leurs tâches quotidiennes. Après étude, le Conseil Municipal a voté l'achat de cette machine. Cet achat a été effectué dans une entreprise locale et la machine sera livrée dans le village de Suelle dans les jours prochains.

Outre le fait de soulager le travail des femmes, l'achat de ce matériel va créer 2 emplois et générer

des bénéfiques pour le village.

Dans le cadre de la coopération décentralisée, une 4^{ème} "Afrique" a été créée au Collège de Houdan. Cette classe va partir 10 jours au mois de février à Baïla.

Si vous aussi, vous souhaitez participez à cette aventure de partage et d'échange, n'hésitez pas à contacter Mr ZABLOTZKI à la Mairie de Bazainville.

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 8 Décembre 2006

Ont été notamment abordés les points suivants :

Pétition Riverains de Guignonville

Mme le Maire donne lecture d'une pétition des riverains de la route de Guignonville, arrivée en mairie le mercredi 6 décembre 2006 quant à la dangerosité du carrefour de la route de Guignonville et la RD 112 et la vitesse excessive des véhicules circulant sur la RD 112.

Mme le Maire informe qu'elle a reçu jeudi 7 décembre le responsable de la Direction Générale des Services du Département qui lui a présenté l'étude du renforcement de la RD112 sur les communes de Gressey, Richebourg, Bazainville, Gambais, Gambaiseuil et qu'elle lui a demandé de prendre en compte les remarques exprimées par ces riverains. Note en a été prise. Les travaux sont programmés pour la fin de l'année 2007.

En ce qui concerne le contrôle de la vitesse des véhicules, Madame le Maire adressera une demande à la Gendarmerie en insistant sur les heures souhaitées de ce contrôle.

Location de l'Atelier, Point reporté : l'étude n'est pas terminée.

Point sur le Contrat Rural

1. avancement des travaux de l'Atelier

Le passage de la commission de sécurité a eu lieu le 7 décembre au matin.

Au terme de son inspection la commission a émis un avis défavorable à l'ouverture au public pour les raisons suivantes :

- manque de la totalité des procès-verbaux des matériaux et matériels figurant sur le projet de permis de construire
- les extincteurs d'incendie ne sont pas installés

- le plan d'évacuation et les consignes de sécurité ne sont pas affichés

- tous les aménagements ne sont pas terminés

- la sonorisation n'est pas coupée par le déclenchement de l'alarme incendie

Toutes ces réserves sont facilement levables, par contre le nombre d'UP (unités de passage) figurant sur le permis de construire n'est pas conforme.

Après vérification, il s'avère que la porte de sortie, située au fond du bâtiment (vers l'auvent) ne correspond pas aux cotes du permis de construire. Il appartient à la maîtrise d'oeuvre d'organiser, avec l'entreprise de menuiseries extérieures, la remise aux normes de cette issue et ce, sans aucune incidence financière pour la commune. Néanmoins la mise en oeuvre de cette procédure entraîne un retard dans l'ouverture au public de l'équipement. Le Président de la Cie des Archers ayant pris contact téléphonique avec Madame le Maire, jeudi 7 décembre, a été informé de ces retards. Un courrier sera adressé aux autres partenaires dès que la maîtrise d'oeuvre aura communiqué le planning des opérations.

2. Point financier

Voté au BP pour l'opération	890 555.90
Réalisé au 23 novembre	773 815.48
Payé	648 014.79
Engagé	125 800.69

Il reste encore à payer les travaux supplémentaires demandés en cours de chantier, les équipements nécessaires à l'entretien, les plans d'évacuation et consignes de sécurité, la signalétique extérieure, l'enseigne, les panneaux d'affichage intérieur, le clapet coupe-feu entre la chaufferie et la salle, le grand ménage d'après chantier, le réfrigérateur-congélateur pour l'office, les tapis de propreté extérieurs,

tous les accessoires de finition : poubelles dans l'office, etc...plus tout ce qui est découvert dès les premières utilisations!

La maîtrise de ces dépenses se poursuivra et il faudra être vigilant sur les conditions d'utilisation afin de ne pas alourdir les dépenses de fonctionnement.

Organisation de la cérémonie des voeux

Pour tenir compte de l'emploi du temps des personnalités invitées, la cérémonie se déroulera le samedi 13 janvier à partir de 11h30 sous la forme d'un apéritif-buffet .

Décision modificative

Les travaux de réhabilitation et d'entretien de la Salle du Conseil ont été exécutés. Afin de terminer l'équipement de la Salle du Conseil, en remplaçant le mobilier constitué de tables inappropriées aux réunions et les chaises qui ne répondent pas aux normes en vigueur de résistance au feu, la commune a lancé la commande de tables et chaises permettant une configuration fonctionnelle de la salle.

Le montant de la dépense s'élève à 10 000 € H.T. Afin de régler cet achat, il est nécessaire d'utiliser une partie des dépenses imprévues inscrites à la section d'Investissement, en effectuant un virement des dépenses imprévues (020) à l'opération 004 (Mairie) article 2184 pour un montant de 12 000 €.

Infos générales CCPH (voir pages suivantes)

Les compte-rendu des séances du Conseil communautaire sont à disposition des Conseillers et des administrés dans un classeur à libre consultation à l'accueil de la mairie.

Les comptes rendus sont affichés sur les panneaux d'affichage de la commune

URBANISME

Permis de construire accordés

Mr BROU, Route de Guignonville -
Construction d'une maison individuelle

Mr JAYER, Avenue de Paris -
Aménagement de combles

Mr DE DEUS, Route de Gambais -
extension d'une maison individuelle

(Rectificatif : suite à une erreur lors de notre précédent numéro) Mr MORISSEAU, Chemin de la Garenne - construction d'une maison individuelle

Déclarations de travaux accordées

Mr PLEAU, Route de Tacoignières - abri de jardin

Mr LOUDET, Route de Guignonville - volets

Mme LOBRY, chemin du Lion d'Or - portail et clôture

Mr AMAR, Allée du Gassé - refectio chiens assis

Mr BERTRAND, chemin de l'Aunay - portail

Mr POLGE, chemin de l'Aunay - piscine

Mr GUILLEMOT, passage des Genêts - piscine

Pour tout renseignement sur les formalités se reporter à BVI 75, page 2.ou téléphoner à la mairie

PROMOTION POUR NATHALIE !

Depuis plusieurs années, Nathalie Doyard assure, au sein de l'équipe d'agents communaux, la surveillance du temps de restauration scolaire, et si besoin, le remplacement des agents d'entretien, ainsi que la distribution de la communication communale.

Cet emploi à temps non complet lui plaisait bien, mais, elle souhaitait un poste à temps complet, ce que la commune ne pouvait lui proposer.

Une autre collectivité locale, le Collège de Houdan, lui offre ce poste et Nathalie nous quittera dès le mois de janvier 2007.

Qu'elle trouve ici mes remerciements et ceux du Conseil Municipal pour le travail accompli et nos vœux de succès dans ses nouvelles fonctions.

Jacqueline Aboudaram

ALERTE METEOROLOGIQUE

En cas de phénomènes météorologiques dangereux, classés en Orange, liés à du vent violent, la Préfecture des Yvelines en informe (*par fax qui peuvent arrivés en dehors des heures de présence du personnel administratif*) les Mairies qui procèdent à l'affichage des consignes recommandées.

L'avis concerne la localisation, la période, la description, la qualification de l'évènement, les conséquences possibles et les conseils de comportement.

Par exemple, pour l'évènement du 8 décembre 2006, arrivé en mairie le : 8 décembre

Qualification de l'évènement : Forte tempête automnale se produisant 2 à 3 fois par an (les enfants sont renversés, les tôles se décollent, les branches tombent...)

Conséquence possibles :

* Des coupures d'électricité et de téléphone peuvent affecter les réseaux de distribution pendant des durées relativement importantes.

* Les toitures et les cheminées peuvent être endommagées

* des branches d'arbres risquent de se rompre

* Les véhicules peuvent être déportés

* La circulation routière peut être perturbée, en particulier sur le réseau secondaire, en zone forestière

Conseils de comportements :

* limitez vos déplacements.

*limitez votre vitesse sur route et autoroute, en particulier si vous conduisez un véhicule ou un attelage sensible aux effets du vent .

* ne vous promenez pas en forêt

* en ville, soyez vigilants face aux chutes possibles d'objets divers

* n'intervenez pas sur les toitures et ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol

* rangez ou fixez les objets sensibles aux effets du vent ou susceptibles d'être endommagés

Dans tous les cas, la prudence reste de rigueur.

Bazainville sous des dœcors de No°1

Cette année, grâce à la gentillesse de quelques administrées bénévoles qui nous ont aidées, notre village s'est paré ici et là de sapins joliment décorés donnant ainsi un air de fête à nos lampadaires.

Un grand merci à Mr et Mme BERNARD qui nous ont fourni un grand nombre de sapins.

Un grand merci aussi à tous les gens qui ont participé individuellement et de façon spontanée à l'embellissement de notre commune.

AU CAS Ou

S.O.S Victimes 78

(violences conjugales) :
01.39.07.36.97
www.sos-victimes-78.fr/

Sida Info Service :

0 800 840 800 (24h/24) anonyme et gratuit

VIH Info Soignant :

0 801 630 515

Hépatite Info Service :

0 800 845 800 (9h/23h) anonyme et gratuit



Hôpital de Houdan

Hébergement Temporaire

Accueille 5 personnes âgées, atteintes de troubles psychiques et/ou physiques pour une durée de 2 jours à 2 mois par an.

Accueil de jour

pour 5 personnes présentant des troubles psychiques et/ou physiques à la journée du lundi au vendredi de 9h30 à 17h30.

Contact : Hôpital Local
Maison DUMONTHIER
42, rue de Paris- 78550 Houdan
Mme ALTADILL Lise :
01 30 46 18 29



Pour lutter et prévenir la maltraitance des personnes âgées et des adultes handicapés, un numéro d'écoute départemental est ouvert

01.39.55.58.21

Site internet
www.yvelines.fr dans la rubrique "action sociale"

Vous arrivez à Bazainville, l'équipe municipale et le secrétariat seront heureux de vous accueillir afin de vous donner toutes les informations nécessaires à votre bonne installation.

Communauté Communes Pays Houdanais

Adainville

Bazainville

Boinvilliers

Boissets

Bourdonné

Boutigny-Prouais

Champagne

Civry-la-Forêt

Condé-sur-Vesgre

Courgent

Dammartin-en-Serve

Dannemarie

Flin-Neuve-Eglise

Goussainville

Grandchamp

Gressey

Havelu

Houdan

Longnes

Maulette

Mondreville

Montchauvet

Mulcent

Orvilliers

Osmoy

Prunay-le-Temple

Richebourg

Saint-Lubin-de-la-Haye

Saint-Martin-des-Champs

Septeuil

Tacoignières

Tilly



SEANCES DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Principaux points traités au cours de la séance du 7 décembre 2006

Définition de l'intérêt communautaire des zones d'activités économiques

« Est reconnu d'intérêt communautaire : tout ensemble de terrains d'une surface minimale de 1ha, classé en zone UI, UJ, AUI et AUJ (et ses versions déclinées : NAUI, NAUJ, AUUI, AUUJ, ...), des PLU, POS et documents d'urbanisme des communes, et classé en tout autre zonage dans les documents d'urbanisme communaux qui permettent l'accueil d'activités industrielles, artisanales et commerciales ».

Régime de la Taxe Locale d'Équipement dans les zones d'activités reconnues d'intérêt communautaire

Ces zones ne seront pas forcément déclarées en ZAC, dans ce cas, les sociétés qui s'y implanteront seront assujetties à la TLE. Cette taxe est perçue par les communes. Toutefois, dans la mesure où les charges d'investissement de réalisation de réseaux seront, dans ces zones, payées par la CCPH, les communes concernées reverseront le montant de leur TLE à la CCPH.

Transfert de la compétence « Emploi »

La compétence « actions en faveur de l'emploi » a été transférée à la CC. du Pays Houdanais.

Implantation de la Sté SERMM

La Sté SERMM, implantée dans la ZI St-Matthieu, désire disposer de locaux plus grands et regrouper ses unités en un seul lieu. La CCPH qui souhaite conserver cette entreprise sur le territoire houdanais, lui propose de s'installer sur un terrain de 20 000m² lui appartenant.

Mission Locale de Rambouillet

La CCPH est représentée par deux déléguées : Mesdames Aboudaram et Eloy.

Depuis la constitution du nouveau Bureau et les nouvelles compétences des Vice-présidents, Monsieur Jean-Jacques MANSAT, en charge du développement économique et de l'emploi, représentera la C.C. du Pays Houdanais à la Mission Locale de Rambouillet, en remplacement de Madame Eloy.

ZAC de la Prévôté

Les Stés GEMAD et SOVRA DMIB-LET-TREX ont acquis respectivement des terrains de 2359m² et 2000m² pour s'agrandir et s'y installer.

Transfert de compétence « Petite Enfance »

La CCPH mène des actions sur les tranches d'âge de 3 à 17 ans révolus. Seule, la commune de Houdan offre une structure multi-accueil (crèche et garderie) qui reçoit les familles de toutes les communes avoisinantes en fonction des places disponibles. L'accueil des -3 ans est également assuré par des assistantes maternelles agréées dans le cadre du SIVOM de Houdan.

Les Caisses d'Allocations Familiales préparent des contrats qui englobent les tranches d'âge de 1 jour à 17 ans révolus.

La demande d'accueil des -3 ans dans le territoire de la CCPH est importante.

Aucune commune seule ne saurait répondre aux besoins. Par contre, la CCPH dans une compétence complète sur l'enfance et la jeunesse serait à même de porter un projet qui pourrait bénéficier des dispositions inscrites dans les nouveaux contrats avec les CAF.

La compétence « Petite Enfance » a été transférée à la C.C. du Pays Houdanais.

Charte départementale de l'environnement

Monsieur Guy Duval a été nommé correspondant-environnement de l'Eure et Loir, pour la CCPH, dans le cadre de la 2ème charte départementale de l'environnement.

Coopération décentralisée

La Commission « coopération décentralisée » a proposé que l'action de la CCPH puisse se développer autour des axes suivants :

1. Appui à l'association Kassoumaï pour l'aider dans son fonctionnement et son rôle de sensibilisation et de coordination générale des projets ;
- 2.. Appui aux actions de sensibilisation à développer sur le territoire de la CCPH ;
3. Développement de projet au bénéfice de la Communauté rurale de Suelle au même niveau administratif que la CCPH ;
4. Appui aux projets développés par les communes de la CCPH dans le cadre du partenariat avec les villages de la communauté rurale de Suelle sur la base d'une participation au taux de 20% du montant de leur projet.
5. Aide au montage des projets.

Dans ce cadre, les commune de Bazainville et Boissets bénéficieront d'une subvention 1 200€ pour l'achat d'une broyeuse décortiqueuse de mil.

Subvention

La CCPH a versé une subvention de 700€ au Centre Chorégraphique Houdanais pour aider au financement de toiles ignifugées pour la création d'un décor de spectacle de danse.

Rappel : les comptes-rendus des séances du Conseil Communautaire sont, comme les comptes-rendus du Conseil Municipal, affichés sur les panneaux d'affichage de la commune et à la mairie.

Vacances de Noël

De nombreuses activités sont proposées.

Pour participer :

- * remplir un dossier d'inscription pour l'année (mairie de Houdan)
- * présenter les justificatifs de calcul de quotient familial à la Mairie de Houdan (imprimés disponibles à l'accueil de la mairie de Bazainville),

* prendre contact avec :

**Mme TANDRE CCPH,
Mairie de Houdan**

01.30.46.81.35

Le 25 novembre dernier, la réunion annuelle avec les Conseils Municipaux des communes de la CCPH a eu lieu à la Salle Polyvalente de Longnes.

Vous trouverez le compte-rendu de cette séance dans le bulletin intercommunal, Info Pays Houdanais n°3, qui sera distribué en même temps que Bazainville Info n°82.



Ambiance de fête à Bazainville dans la salle du Conseil Municipal rénovée depuis peu en cet après-midi de décembre où nos anciens étaient conviés au traditionnel goûter de fin d'année animé par la chanteuse Nathalie et ses tenues colorées accompagnée à l'accordéon par Blaise



Certains ont même dansé et poussé la chansonnette...



Plaisir de se retrouver et de partager un bon moment ensemble...



Tout le monde est reparti heureux et gâté ...



Marché de Noël de Bazainville

Bibliothèque :

Président Mr GAILLARD
16 avenue des Tilleuls
Mercredi, samedi
11h à 12h

L'oiseau Bleu :

Président Mr NORSIKIAN
Tel. : 01.34.87.62.83
Mme METTIVIER
06.20.39.47.94

Loisirs Animation :

Président Mr MOISE
16 avenue des Tilleuls
01.34.87.78.58

Atout Choeur :

Présidente Mme DESMONTS
01.48.34.15.11
Section chant Mr MINE
Encadrement Mme VIMONT

Association Sportive de Bazainville :

Présidente Mme SECHEZ
01.34.87.65.10

Association de Généalogie :

Présidente Mme BROUTIN
01.34.87.79.43

Judo Club :

Mr LECOURT
01.34.86.88.28
06.08.96.29.36

La Compagnie des Archers du Pays Houdanais :

Président Mr CHEVREAU
25, Grand'Rue
01.34.87.72.40

Atelier Théâtre :

Pascale RUBEN
01.34.84.39.01
06.03.50.19.45
Salle des Associations
Mercredi après-midi

Club de Bridge :

Mme KAISERLIAN
01.34.87.07.84
Salle des associations
Vendredi et samedi
après-midi

Après de nombreuses semaines de préparation, le jour J est enfin arrivé et ne nous a pas déçu !

La Place St Louis a vécu pendant quelques heures une effervescence qu'elle n'avait pas connue depuis longtemps.

Tout le monde y a mis du coeur à l'ouvrage : les membres de la caisse des écoles, les parents bénévoles, les nombreux commerçants et même le ciel était avec nous !

Ce marché a été apprécié par tous, les avis étaient unanimes : une ambiance chaleureuse et un marché réussi. Le vin chaud y a peut-être un peu contribué !

Aussi, nous sommes heureuses de remercier tous ceux, sans qui, rien n'aurait été possible.

Un grand merci à :

- La Mairie qui nous a permis sa réalisation et qui nous en a donné les moyens.
- Les parents, commerçants et Mr Didier Haincourt qui, dès le vendredi étaient à pied d'oeuvre pour aller chercher le matériel. Ils ont monté les tentes dès 6 h 30 le samedi matin avec leur bonne humeur et sont revenus le soir jusqu'à 21 h pour démonter et ranger.
- M. Norsikian, électricien, pour le prêt de son matériel..
- Mme Mettievier Chantal pour son aide.
- Les commerçants, charmants et généreux envers la caisse des écoles, ont tous apprécié notre marché. Encore félicitations pour la qualité de vos stands.
- Le poney club de Bazainville, pour avoir fait plaisir à nos enfants avec ses poneys. Merci de votre gentillesse.

- Toutes les mamans se sont investi leurs talents et leur temps pour toutes ces réalisations, les gâteaux (peut être même préparés avec l'aide des enfants...), et la tenue de notre stand.

Merci à tous pour les conseils, la bonne humeur et votre gentillesse.

Les membres de la caisse des écoles, ainsi que les mamans impliquées auront passé un agréable moment à organiser ce marché de Noël au coeur de notre village.

Nous vous rappelons que le but de la Caisse des Ecoles est de financer les "petits ou grands plus" qui permettent aux enfants de bénéficier, entre autres, de sorties pédagogiques proposées par l'équipe des Enseignants. La journée aura, d'autant plus, été une réussite qu'elle aura rapportée à l'école

un bénéfice de 1029 euros.

Aussi, plus nous organisons de manifestations, plus vous y participez et plus nos enfants pourront bénéficier de belles sorties.

Nous comptons, donc, sur vous pour être nombreux à nos futures manifestations.

Les membres de la caisse des écoles

Merci à la société Mont Décor de Garanières pour le don généreux fait au profit de la caisse des écoles à l'occasion du marché de Noël

Judo Club de Bazainville

Infos Résultat :

Championnat des Yvelines
Corporatif Ceintures noires et Kyus :



Septembre

Participation de Stéphane Tranquart
4ème

Critérium des Yvelines Minimes :
Septembre

Participation de Guillaume Calvet

Tournoi de Trappes : Octobre

1er Maël Luce

3ème Maewenne Luce

Steven Aurensan

Calvet Guillaume 2ème de sa poule éliminé en 1/4 de finale de tableau

Charles Ritter 3ème de sa poule

Jeoffrey Vanhalst éliminé en tableau

Information :

District de Mantes du 19 novembre 2006
participation de Dimitri Lecoq et de Charles Ritter

Pour tout renseignement vous pouvez contacter le Bureau

Mr LECOURT Président 01.34.86.88.28

Mr Stéphane LECOURT Professeur

06.08.96.29.36

A Houdan ouverture d'un relais

"les restos du coeur"

20, rue Saint Matthieu.

Renseignements au 02.37.43.21.01

Jours de distribution :

Mardi de 14h à 16h

Vendredi de 9h30 à 12h

Mairie de Bazainville**Horaires d'ouverture**

de 9h à 12h

lundi, mardi, mercredi,
jeudi, vendredi, samedi

de 14h à 18h

lundi, mardi, vendredi

Accueil du Maire et des Adjointes

sur rendez-vous

La Poste de Bazainville

3, Grand'Rue - 01.34.87.62.50

lundi mardi jeudi vendredi : de 16h à 19h

mercredi de 8h30 à 11h30

samedi de 9h30 à 11h30 (1 samedi sur
2, semaine paire)**Sous-Prefecture de Mantes la
Jolie - 01.30.92.74.00**

18-20, rue de Lorraine

**SAUR (eau et assainissement)
0810 077 078****SICAE-ELY (électricité)
01.34.94.68.01 (dépannage)****Perception de Garancières
11, rue du Général Leclerc
01.34.86.40.63****Ecole de Bazainville**

Directrice Mme DAOUDAL

16, avenue des Tilleuls

01.34.94.26.24

Centre de Loisirs "CREALO"

16, avenue des Tilleuls

01.34.87.78.58

Vacances Scolaires 2007

du 17 février au 05 mars

du 07 avril au 23 avril

fin des cours le 4 juillet au soir

Cantine : date limite pour règlement

27 janvier pour le mois de février

23 février pour le mois de mars

24 mars pour le mois d'avril

Bibliothèque

Groupe Scolaire

mercredi et samedi matin de 11h à 12h

Paroisse : 75, Grande rue à Houdan

Père CHAPELIER : 01.30.59.61.39

SECOURS**Gendarmerie 17****Pompiers 18****SAMU 15****Pharmacie de garde**

S'adresser à la gendarmerie

01 30 46 83 30

Urgences

Brûlures graves 01.46.25.24.96

Brûlures enfants 01.44.73.74.75

Centre Anti-Poison 01.40.05.48.48

Dentiste : 01.39.51.21.21

Médecins à Bazainville

01 34 87 77 93

Dr LENEUF (06.80.87.96.65)

et Dr LUCIANI (06.21.08.93.54)

Hôpitaux

Dreux 02 37 51 52 53

Houdan 01 30 46 97 27

Mantes-la-Jolie 01 34 97 41 39

Rambouillet 01 34 83 78 78

COLLECTES**ORDURES MENAGERES****Centre Village**

Du N°8 au N°18 de la rue de la Vallée

le hameau de la Vallée des fosses

Moulin de Giboudet

Mercredi

Vendredi

Mercredi

Vendredi

EMBALLAGES MENAGERS

Mercredi

Mercredi

Mercredi

Mercredi

*Sortir les conteneurs la veille au soir et les rentrer dès le passage des bennes.***JOURNAUX & MAGAZINES****VETEMENTS - VERRE**

Conteneurs Place St Louis

**La collecte des déchets végétaux
est terminée**

Reprise le lundi 1er avril 2007

EN TOURNÉE A BAZAINVILLE**Jours de marché****Houdan - vendredi matin****Richebourg - mercredi matin****POISSONNIER Mr MARTEL***passé tous les mercredis à partir de**9h. Possibilité de passer commande*

Tél. : 06.07.99.35.85

BOULANGER - PATISSIER BESNARD

Tous les jours sauf Jeudi et ven-

dredi Tél. 01.30.59.61.07

BOUCHER Mr TABOULET

Tél 02 32 36 31 12 - 06.15.54.86.83

*tous les vendredis après-midi***"Pizza Campagnarde"**

Tel 06 07 85 08 02

Place Saint Louis

*tous les mercredis de 17h à 20h30***"Case à Paulin" Spécialités Antillaises**

Tel 06 88 28 86 87 Place Saint Louis

*tous les jeudis vendredis et samedis**de 14h à 20h30***ASSISTANTES MATERNELLES****Mme AMAR** 01.34.87.64.81**Mme FAUCHON** 01.34.84.39.67**Mme GUILLONNEAU** 01.34.87.67.30**Mme PRUNIER** 01.34.87.69.06**Mme VARET** 01.34.84.39.24**Mme MORAL** 01.34.87.70.42**BABY-SITTING****Marion GILANT** 01.34.87.61.54**Marie DOYARD** 01.34.87.66.24**Claire PEBAYLE** 01.34.87.74.50**Alicia WITKOWSKI** 06.71.81.46.56**Cinthia MONTORO** 01.34.87.67.65**Vanessa FAUCHON** 06.79.26.24.87**Tiphaine VARET** 01.34.84.39.24**Malorie LUTMAN** 06.79.48.10.67**CONTACTER VOS ELUS****Mr Henri CUQ****Mr Pierre AMOUROUX**

15, avenue Charles de Gaulle

78410 AUBERGENVILLE

Tél. : 01.30.91.19.50

perm.p.amouroux@wanadoo.fr

**ENTREPRISES
BAZAINVILLOISES***A VOTRE SERVICE...***AUTOMOBILES**

• R N 12 AUTO

Tel 01 34 94 23 55

27, Impasse du Boeuf

Couronné

TERRASSEMENT

• A.D.I.S.

Tel 06 11 76 64 08

11, rue des Bouleaux

• EURO MAT

Tel 01.34.87.62.63

11, Chemin de la fosse

• E.B.M.L.T. (location de

bennes à gravats)

Tel 01 34 87 62 64

06.16.72.48.43

3, Chemin du Lavoir

BOIS DE CHAUFFAGE

• DEMENAIS Patrice

(RC 478 226 384)

Tel 01 34 87 70 79

5, chemin de la Garenne

PLOMBERIE

• ROCHAIN Bernard

Tel 01 34 87 79 20

06.07.99.02.07

60, route d'Orgerus

SOLS

• Entreprise FAUCHON

(revêtement de sol)

Tel 01 34 87 69 50

33, Impasse du Boeuf

Couronné

JARDIN - ESPACES VERTS

• ART ESPACES VERTS

Tel 01 34 87 79 80

3, Chemin de l'Aunay

• LES PEPINIERES DE

BAZAINVILLE

Tel 01 34 87 61 63

47, Avenue de Paris

EBENISTERIE

• GOUGOUX Marc

Tel 01 34 87 74 83

82, Avenue de Paris

TRAVAUX ET BRICOLAGE

• BAZAINBOIS

Tel. 01 34 87 62 47

35, Impasse du Boeuf

Couronné

• ESPACES VERTS ET JAR-

DINS

Tel 01 34 87 64 26

45, Avenue de Paris

• VIVRE EN VERT

Vente de Fleurs

Tel 01 34 84 39 73

86, Avenue de Paris

• UNIBETON

Tel 01 34 87 77 08

Avenue de Paris

COIFFURE A DOMICILE

• MME VIQUERAT

Tel 06 79 02 01 41

CENTRES EQUESTRES

• Sophie COTTIN

Tel 01 34 87 73 12

15 bis, Route d'Orgerus

• Ecurie de Bazainville

Mr MARIE - Le Franc-

Moreau

Tel 01 34 87 67 04

06 07 18 11 00

*NB - Ne figurent sur cette
liste, que les entreprises
bazainvilloises qui en ont
fait la demande écrite
auprès du secrétariat de
mairie***Conseiller Général
Jean.Marie TETART**

06.07.62.20.62 / 06.08.87.97.09

jmtart@cg78.fr